

ASSEMBLÉE NATIONALE
10 janvier 2020

CONTENUS HAINEUX SUR INTERNET - (N° 2534)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CL17

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 4

À l'alinéa 14, supprimer le mot :

« proportionnés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'appel.

Parler "de dispositifs techniques prépositionnés" lorsqu'il s'agit de censurer des propos laisse perplexé.

Le Gouvernement trouve t-il normal de voir par exemple qu'un compte Twitter soit complètement supprimé pour avoir posté un tweet à prendre par exemple au second degré et sans qu'il ne soit possible d'en ouvrir un second?